



Lors de notre atelier, nous avons rassemblé des personnes concernées par la surdicécité ainsi que des professionnels du secteur pour discuter et définir ce qu'est un habitat inclusif. Grâce à la méthode du World Café, nous avons pu favoriser un échange d'idées et de perspectives enrichissantes. Voici les principaux points qui ont émergé de nos discussions :



## Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/quest-ce-que-lhabitat-inclusif>

- Il existe différents types d'habitats inclusifs
- Un « chez soi » accompagné
- Une étape vers un chez soi ordinaire – avant un établissement type EHPAD – une dernière étape
- Un lieu qui autorise à ne pas participer de façon obligatoire à ce qu'il propose
- Un lieu de partage et de rencontre avec différentes personnes en situation de handicap
- Un lieu pour développer son autonomie
- Une réponse alternative entre les institutions et l'habitat classique
- Un logement adapté aux besoins spécifiques des personnes
- Avec des espaces communs, des activités communes
- Qui est accessible – Fait appel à la solidarité, à la paire-aidance – Permet de se regrouper, se rencontrer
- Qui favorise le lien social et l'épanouissement
- Inscrit dans la cité – Qui permet de vivre sa vie de citoyen – Proche des commerces, services sociaux, culturels
- Sécurisant

## Un habitat inclusif idéal pour une personne sourdaveugle, c'est quoi ?

- Choisi
- Ouvert sur la cité
- Sensibiliser les habitants à la surdicécité
- Adaptable, évolutif et personnalisé
- Accessible : bâti, transports, informations (plannings)
- Pas trop grand (max.10 logements)
- Mixité du public
- Présence d'un accompagnant jour/nuit
- Fiabilité/régularité des partenaires au quotidien
- Des AVP (Aide à la vie partagée)
- Aménager les modalités de communication : possibilité d'échanges quel que soit le mode de communication
- I-tech : domotique
- Qui propose des activités

## Comment intégrer un habitat inclusif ?

- 👉 Etre informé que cela existe, comment ça fonctionne
- 👉 Choisir : démarches préparatoires
- 👉 Participer à la philosophie du projet
- 👉 Identifier et analyser les besoins
- 👉 Faire acte de candidature : nécessité de répondre au profil recherché par le bailleur  
→ démarches administratives selon les critères décidés par le bailleur - notification dans certains territoires...
- 👉 Préparer : visiter, rencontrer – repérage avec un instructeur en locomotion – expérimenter un séjour
- 👉 Evaluer l'autonomie

## Comment vivre dans un habitat inclusif quand on est sourdaveugle ?

- 👉 Comme tout le monde...
- 👉 Etre acteur de son projet (autodétermination)
- 👉 Etre solvable
- 👉 Apprendre à être autonome : Avec repérage de locomotion - S'assurer des ressources pour communiquer, être capable de demande de l'aide
- 👉 Etre au clair de son environnement : quel réseau de solidarité activer ?
- 👉 Apprendre à se connaître les uns les autres pour mieux vivre ensemble
- 👉 En bénéficiant d'équipements spécialisés et d'outils de compensation, à évaluer avec la personne concernée en amont : appareil auditif, ordinateur, domotique, braille...
- 👉 En sollicitant un étayage : mise en place de soutien à domicile – IDE – portage de repas - SAVS
- 👉 Vérifier les normes d'accessibilité
- 👉 En appliquant les règles communes